

Maw

## Crédit d'investissement – Étude pour la rénovation du Port du Chablais

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

### 1. PRÉAMBULE

Le Port du Chablais est en fin de vie. Ce constat est malheureusement sans appel.

Il est important, de ce fait, d'entreprendre des travaux de rénovation intégrale, pour garantir sécurité et confort à tous les locataires.

Afin de réaliser la réhabilitation du Port communal du Chablais, situé au camping et comptant plus de 250 places d'amarrage, la Municipalité veut pouvoir compter sur un bureau d'ingénieurs compétant en la matière pour l'accompagner dans ce projet.



Après l'analyse des documents soumis, la conduite du projet est confiée au bureau d'ingénierie civile Build Conseils Sàrl.

### 2. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour objectif de solliciter un crédit de CHF 80'000.00 pour l'étude liée aux travaux de génie civil, aux infrastructures et équipements portuaires du port du Chablais.

### 3. DESCRIPTION DU PROJET

Réalisation des phases d'avant-projet et projet de l'ouvrage: *expertise et démolition des infrastructures existantes, projet de dragage, nouvelles infrastructures, renouvellement des équipements portuaires, installation de récupération des eaux usées provenant des embarcations*

#### 4. ASPECTS FINANCIERS

Le montant du crédit d'étude se compose comme suit :

– Étude de l'avant-projet et projet de l'ouvrage	CHF	32'200.00
– Autorisation de construire	CHF	8'400.00
– Appel d'offre	CHF	8'400.00
	<i>CHF</i>	<i>49'000.000</i>
– Frais héliographiques (montant forfaitaire) – 3%	CHF	1'470.00
– Relevé bathymétrique, calcul du cubage, analyse de pollution des sédiments, travaux de pieux	CHF	15'000.00
	<b>CHF</b>	<b>65'470.00</b>
– Frais divers et imprévus (10%)	CHF	6'547.00
– TVA 8.10%	CHF	5'833.35
	<b>CHF</b>	<b>77'850.35</b>

#### 5. CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- ouï le rapport des commissions chargées de l'étude de cet objet,
- considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'accorder un crédit de CHF 80'000.00 en vue de l'étude pour la réalisation des travaux de rénovation au Port du Chablais.
- D'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante.
- D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 28 mars 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :

R. Emmenegger



La Secrétaire :

A.-M. Lagger